



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'en vertu de l'article 137.15 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les règlements suivants entrent en vigueur le 8 mars 2024, date à laquelle les certificats de conformités ont été délivrés par la Municipalité régionale de comté (MRC) de Joliette :
 - Règlement numéro 840-2023 concernant le Plan d'urbanisme, abrogeant et remplaçant le Plan d'urbanisme 386-1991;
 - Règlement numéro 841-2023 concernant le règlement de zonage, abrogeant et remplaçant le règlement de zonage 390-1991 et abroge le règlement sur les PIIA numéro 799-2021;
 - Règlement numéro 842-2023 concernant le règlement de lotissement, abrogeant et remplaçant le règlement de lotissement 391-1991;
 - Règlement numéro 843-2023 concernant le règlement de construction, abrogeant et remplaçant le règlement de construction 392-1991;
 - Règlement numéro 844-2023 concernant le règlement sur les permis et certificats, abrogeant et remplaçant le règlement sur les permis et certificats 393-1991.
- ✓ Que les règlements 840-2023, 841-2023, 842-2023, 843-2023 et 844-2023 ont été reconnus conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 18^e JOUR DU MOIS DE MARS 2024

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 18^e jour du mois de mars 2024, entre 14 h et 16 h et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 27 mars 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de mars 2024.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier